



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TÈNE

CONSEIL GENERAL

**Séance extraordinaire du jeudi 4 novembre 2010 à 20 h 00
à l'Espace Perrier, salle "La Tène" (ex-Les Bourguignonnes)**

C o n v o c a t i o n

Ordre du jour :

- 1 Appel
- 2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 septembre 2010
- 3 Nomination d'un membre de la commission financière, en remplacement de Silvia Praz, démissionnaire
- 4 Nomination d'un membre de la commission de salubrité publique, en remplacement de José Torrecillas, démissionnaire
- 5 Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant le projet d'agglomération RUN (volet transport et urbanisation) et la réalisation des mesures de sa première phase
- 6 Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit d'étude de 110'000 francs afin de chiffrer l'assainissement du cadastre souterrain et le réaménagement urbain de la rue de la Gare et des rues adjacentes
- 7 Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la création d'une vignette associative, d'un montant de 50 francs/saison, pour le stationnement de véhicules dans les parkings de la zone touristique de La Tène
- 8 Motions et propositions
- 9 Interpellations et questions
- 10 Lettres et pétitions
- 11 a) Communications du Conseil communal
b) Communications du bureau du Conseil général
- 12 Divers

La Tène, le 11 octobre 2010

CONSEIL GENERAL

Annexes : documentation usuelle

Rappels :

Extrait art. 47¹ du Règlement général de commune : Empêchement

¹ Un-e membre du Conseil général empêché-e d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit auprès du ou de la président-e.

Afin de réduire le temps employé à la rédaction du procès-verbal de la séance, les intervenants sont aimablement priés de remettre leurs notes à la rédactrice de ce dernier (Josiane.Nussbaum@ne.ch).